



Mars 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 6 mars 2023 et dans le cadre de la réfection des locaux du Stade Philippe-Pottier, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants, soit :
 - le CFC 221.1, échafaudage, à l'entreprise ROTH ECHAFAUDAGES SA;
 - le CFC 222-224, ferblanterie-couverture, à l'entreprise DUPASQUIER & RUGA SA;
 - le CFC 273, menuiserie, à l'entreprise CROSET Sàrl;
- Lors de sa séance du 6 mars 2023 et dans le cadre de la rénovation du bâtiment communal sis à l'Av. du Simplon 10, le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat CFC 212 démolition installations à l'entreprise Bernard TORRENT SA.
- Lors de sa séance du 6 mars 2023 et dans le cadre du réaménagement de la Vièze, le Conseil municipal a adjugé la réalisation d'un constat bâtiments, avant/après travaux, au bureau d'ingénieurs NCO-ING SA.
- Lors de sa séance du 6 mars 2023 et, notamment, pour assurer la circulation des transports publics, le Conseil municipal a défini la nouvelle configuration des Marchés du Mercredi, à savoir :
 - place de l'Hôtel-de-Ville (sous les platanes);
 - place Tübingen;
 - rue de l'Eglise;
 - rue des Bourguignons;
 - place du Comte Vert;Le Conseil municipal a relevé que dans cette nouvelle configuration, la place Centrale ne sera plus utilisée pour le marché.
- Lors de sa séance du 13 mars 2023, le Conseil municipal a décidé d'attribuer au bureau AZUR Roux & Rudaz Sàrl un mandat afin de poursuivre l'établissement du PAZ et du RCCZ.
- Lors de sa séance du 13 mars 2023 et dans le cadre de la mise aux normes des installations de gymnastique des salles communales, le Conseil municipal a décidé d'adjuger les mandats comme suit, soit :
 - le mandat pour le Collège de l'Europe (côté ville) à la société ALDER+EISENHUT AG, à Ebnat-Kappel;
 - le mandat pour le Collège de l'Europe (ancienne salle de gymnastique), à la société ALDER+EISENHUT AG, à Ebnat-Kappel;
 - le mandat pour l'Ecole de Choëx, à la société ALDER+EISENHUT AG, à Ebnat-Kappel;
 - le mandat pour le Collège de la Gare, à la société ALDER+EISENHUT AG, à Ebnat-Kappel.
- Lors de sa séance du 13 mars 2023 et dans le cadre des aménagements de la zone sportive du "Verney", le Conseil municipal a adjugé les travaux suivants, soit :

- pour les travaux de génie-civil, à l'association d'entreprises Sabeco SA et Gasser SA;
 - pour les travaux de création d'espaces sportifs et ludiques, au groupement composé de Realsport et Constantin.
- Lors de sa séance du 13 mars 2023, le Conseil municipal a approuvé la mise à jour de la convention intercommunale sur la collaboration des corps de sapeurs-pompiers.
 - Lors de sa séance du 13 mars 2023, le Conseil municipal a accepté l'offre de TechRadars Sàrl relative à l'achat d'un radar pistolet laser de type TriCam, 2^{ème} génération.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour les travaux de déviation du collecteur communal à l'entreprise RAYMOND RITHNER SA.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour le CFC 24 installation de chauffage à l'entreprise ECOEUR Frères SA.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour le CFC 25 installations sanitaires à l'entreprise Joseph DIEMAND SA.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour le CFC 244 installation ventilation à l'entreprise GEX SA Ventilation.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour le CFC 261 ascenseurs à l'entreprise KONE (Suisse) SA.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de remise en état de la route des Cerisiers à l'entreprise SABECO SA.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de fondations relatifs au nouveau bâtiment des Services Techniques à l'entreprise SCHMIDLI & Cie.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour la poursuite de la surveillance du site contaminé "Giovanola" au bureau ERM SWISS GmbH, selon l'offre du 23 février 2023.
 - Lors de sa séance du 20 mars 2023, le Conseil municipal a pris acte que M. Flavien SCHALLER a démissionné de son mandat de Conseiller général, avec effet immédiat, et a proclamé élue Conseillère générale Mme Angélique ROVERC'H, en remplacement du démissionnaire précité, en précisant que la nouvelle nomination sera effective immédiatement et sera valable pour la fin de la période administrative 2021-2024.

- Lors de sa séance du 20 mars 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Tamara DELCIONI CARACITAS une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le bar à café "CLOSILLON".
- Lors de sa séance du 27 mars 2023 et dans le cadre de la transformation du Bâtiment Simplon 10, le Conseil municipal a adjugé le mandat CFC 221 menuiseries extérieures à l'entreprise CHATELET SA.
- Lors de sa séance du 27 mars 2023 et en collaboration avec la Commune de Collombey-Muraz, le Conseil municipal a décidé d'octroyer, à titre exceptionnel, une subvention à la Paroisse Catholique de Monthey et Choëx pour la réalisation, par le bureau d'architecture GayMenzel, d'une étude de faisabilité d'un centre funéraire à la Cure de Monthey.

Etabli et publié le 2 mai 2023